

**MAIRIE D'HERVILLY-MONTIGNY**

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Du Vendredi 10 juillet 2020 à 18h30**

\*\*\*\*\*

**Présents :**

**Mr BALLUET Benoît, Mr BONNEL Ludovic, Mme CAILLET Martine, Mme CARLIER Angélique, Mr CARLIER Grégory, Mme COQUELLE Christine, Mr DODRE Gaëtan, Mme DROY Elisa, Mme JACQUET Jennifer, Mr ROGER Maurice, Mr SARRAZIN Emmanuel**

**1. APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA DERNIERE REUNION**

L'approbation de la dernière réunion a été lue par Mme CARLIER Angélique

**2. COMPTE RENDU DES COMMISSIONS**

**– C.C.O.M. Réunion du 22 juin 2020**

La signature d'un devis pour l'installation d'une protection de l'accueil du centre aquatique O<sup>2</sup> SOMME, considérant la nécessité de sécuriser l'accueil par la mise en place d'une protection polycarbonate incolore. La société GMS décide d'accepter et de signer le devis pour un montant 1 505,00 € H.T soit 1 806,00 € T.T.C (TVA 20%).

La signature de l'accord cadre « Entretien et vérification du fonctionnement de portes sectionnelles, d'une barrière levante automatique », la porte automatique simple du village artisanal et la barrière levante de la déchetterie de Péronne.

Considérant l'unique offre reçue par SMF SERVICES – AGENCE DE PICARDIE pour un montant annuel de 1 467,48 € H.T.

La signature du contrat avec la société FAUN pour la vérification, maintenance, entretien et expertise des bennes de collectes à ordures ménagères pour un montant de 1 308,00 € H.T / an / matériel, soit 3 924,00 € H.T.

La signature d'un devis pour l'achat d'une porte palière (séparation atelier entre cellule C2 et C3) – Village artisanal.

GEDIMAT décide d'accepter et de signer le devis pour un montant de 354,17 € H.T soit 425,00 T.T.C (TVA 20%).

La signature d'un devis pour l'installation d'une climatisation sur le véhicule BOM immatriculé FP-153-VH. GORRIAS SERVICES décide d'accepter et de signer le devis pour un montant de 3 043,38 € H.T soit 3 652,06 € T.T.C.

La signature d'un devis pour la mise en place d'un portail billetterie Web GO SPORTS & LOISIRS pour le centre aquatique O<sup>2</sup> SOMME.

HORANET décide d'accepter et signer le devis pour un montant de 15 902 ,00 € H.T soit 19 082,40 € T.T.C.

La signature d'un devis pour la dépollution de la cuve béton sur le site « EX-FLODOR » à Péronne.

LHOTELLIER-SODEREC décide d'accepter et signer le devis pour un montant de 27 408 ,00 € H.T soit 32 889,60 € T.T.C.

La signature d'un devis pour une mission de maîtrise d'œuvre concernant la réhabilitation de la déchetterie située Rue d'Athènes à Péronne.

ASTELLE ARCHITECTURE décide d'accepter et signer le devis pour un montant de 7 920,00 € H.T soit 9 504,00 € T.T.C.

La reconduction de l'accord cadre n°2019022 relatifs au transport des élèves (Centre Aquatique O2 SOMME – Gymnase des remparts à Péronne – Gymnase de Roisel) avec la société CARS PERDIGEON pour un montant annuel maximum de l'accord cadre : 95 000 € H.T.

Le budget annexe SPANC

Résultat de l'exercice 2019

(INVEST 429,28 €)  
(FONCT 19 352 ,55 €)  
(TOTAL 19 781,83 €)

Résultat comptable cumule au 31/12/2019

(INVEST 6 655,82 €)  
(FONCT 123 832,81 €)  
(TOTAL 130 488,63 €)

Le budget annexe AERODROME

Résultat de l'exercice 2019

(INVEST 15 155,17 €)  
(FONCT 52 509,49 €)  
(TOTAL 67 664,66 €)

Résultat comptable cumule au 31/12/2019

(INVEST 17 500,60 €)  
(FONCT 686 598,63 €)  
(TOTAL 704 099,23 €)

Le budget annexe VILLAGE ARTISANAL

Résultat de l'exercice 2019

(INVEST -33 119 ,54 €)  
(FONCT 22 722,83 €)  
(TOTAL -10 396,71 €)

Résultat comptable cumule au 31/12/2019

(INVEST -88 371,59 €)  
(FONCT -34 495,76 €)  
(TOTAL -122 867,35 €)

Le budget annexe CENTRE EQUESTRE

Résultat de l'exercice 2019

(INVEST -472 031,76 €)  
(FONCT 532 546,48 €)  
(TOTAL 60 514,72 €)

Résultat comptable cumule au 31/12/2019 (INVEST -569 704,21 €)  
(FONCT 530 837,28 €)  
(TOTAL -38 866,93 €)

Le budget annexe CENTRE AQUATIQUE

Résultat de l'exercice 2019 (INVEST 258 341,41 €)  
(FONCT 304 512,78 €)  
(TOTAL 562 854,19 €)

Résultat comptable cumule au 31/12/2019 (INVEST 202 687,33€)  
(FONCT 304 513,17 €)  
(TOTAL 507 200,50 €)

Le budget annexe FLODOR – Créé à l'exercice 2019

Résultat de l'exercice 2019 (INVEST 121 472,60 €)  
(FONCT €)  
(TOTAL -121 472,60 €)

Résultat comptable cumule au 31/12/2019 (INVEST -121 472,60 €)  
(FONCT €)  
(TOTAL -121 472,60 €)

Le budget principal

Résultat de l'exercice 2019 (INVEST -6 180 193,17 €)  
(FONCT 311 683,00 €)  
(TOTAL -5 868 510,17 €)

Résultat comptable cumule au 31/12/2019 (INVEST -262 733,40 €)  
(FONCT 7 037 384,50 €)  
(TOTAL 6 774 651,10 €)

Excédent reporté de fonctionnement RF 002 5 327 664 €

Il décide d'affecter comme l'an passé, la totalité du versement du fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) au titre de 2020 aux actions communautaires.

Maintien des taux des différentes taxes

- Habitation
- Foncière bâti ou non bâti
- Cotisation foncière entreprises
- Fiscalité professionnelle

Vote de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères 2020, elle sera proposée de la maintenir à 10,80% (produit

attendu : 2 415 913 €)

Questions diverses :

Prêt fonds COVID en partenariat avec la région HDF,  
– 2 € par habitants pour TPE – de 10 salariés

Vente d'un terrain 4 429m<sup>2</sup> rue Jacques Morad à PERONNE (La Chapelette) 14m<sup>2</sup> ou acteur de l'économie sociale et solidarité de moins de 20 salariés.

**- Conseil d'école le 25 juin 2020**

Point sur la réouverture des écoles

- Ecole de Maternelle BERNES 36 enfants sur 44
- Ecole de Maternelle ROISEL 48 enfants sur 72
- Ecole Primaire 130 enfants sur 175

Rentrée scolaire pour l'année 2020-2021 maintien des 13 postes d'enseignements

Effectif environ 280 enfants

Le choix porte uniquement sur des critères pédagogiques et comportementaux.

L'organisation des élections parents-élèves se déroulera uniquement par correspondance.

Stage de réussite pour les CM2 du 6 juillet au 10 juillet 2020.

Rentrée scolaire le 1er septembre 2020.

Fermeture de l'école MATERNELLE de Roisel le lundi 29 juin 2020 pour cause des élections du 2ème tour.

Projet de mise en place 2S2S (sport, santé, culture, civisme)

**3. ELECTION DU DELEGUE ET DES SUPPLEANTS POUR LES ELECTIONS SENATORIALES**

Madame CARLIER Angélique est la seule candidate se présentant au poste du délégué sénatoriale.

Chaque Conseiller Municipal, chacun son tour a remis dans l'urne son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement des votes a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	11
Bulletin blanc	2
Mme CARLIER Angélique	9

Madame CARLIER Angélique ayant obtenu la majorité a été proclamé au poste délégué sénatorial.

Monsieur BONNEL Ludovic, Monsieur DODRE Gaëtan et Mme DROY Elisa sont candidats au poste suppléant sénatoriale.

Chaque Conseiller Municipal, chacun son tour a remis dans l'urne son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement des votes a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	11
Mr BONNEL Ludovic	10
Mr DODRE Gaëtan	11
Mme DROY Elisa	9
Mme JACQUET Jennifer	1

Monsieur DODRE Gaëtan ayant obtenu 11 voix a été proclamé au poste suppléant du 1er délégué sénatorial.  
Monsieur BONNEL Ludovic ayant obtenu 10 voix a été proclamé au poste suppléant du 2ème délégué sénatorial.

Madame DROY Elisa ayant obtenu 9 voix a été proclamé au poste suppléant du 3ème délégué sénatorial.

#### **4. DELIBERATION SITE INTERNET**

Les 11 voix décident d'accepter la création du site internet pour un montant de 60,00 € HT dont 72,00 € TTC pour l'année.

#### **DELIBERATION AUX JEUNES AGRICULTEURS**

Lecture de la lettre du 3 juillet 2020 « Pourquoi appliquer ce dégrèvement sur la taxe foncière sur le non bâti pour les jeunes agriculteurs ? »

CONTRE	8
POUR	2
BLANC	1

La majorité a voté « CONTRE »

#### **5. MISE EN PLACE DES COMMISSIONS PARTICIPATIVES**

##### CREATION DE DEUX COMMISSIONS

##### – COMMISSION SECURITE ET VOIRIE

Monsieur DODRE Gaëtan, Monsieur BONNEL Ludovic, Monsieur BALLUET Benoît, Monsieur CARLIER Grégory, Monsieur ROGER Maurice et Monsieur SARRAZIN Emmanuel participent à cette commission et peuvent faire participer les habitants.

Voir pour déplacer le panneau de MONTIGNY sur la route de BERNES

Feuille de route CD24 étude JULLET / AOUT

Voir subvention

##### – COMMISSION AMENAGEMENT ET FLEURISSEMENT

Monsieur DODRE Gaëtan, Madame CAILLET Martine, Madame CARLIER Angélique, Madame COQUELLE Christine et Madame JACQUET Jennifer participent à cette commission et peuvent faire participer les habitants.

#### **6. POINT SUR LES ETUDES EN COURS**

- Point sur la sécurité CD24 prise de contact avec Monsieur DUPUIS, il travaille sur les demandes de

subventions (amende de polices, DETR).

- Fibre optique prise de contact avec Monsieur BAHRI délégué au département et « référent somme numérique ».

Schéma directeur travaux possible entre 2022-2024.

- Columbarium

Projet de la mise en place d'un columbarium (étude et devis en cours)

- Etude de fossé

Contacteur Monsieur ALAVOINE pour le curage du fossé (sortie HERVILLY vers MONTIGNY)

Attente de devis

Coût de 150 € H.T du fossé Route de Vermand

Coût de 3 500 € H.T pour le fossé derrière le garage FERREIRA afin de renforcer le talus.

- Benne déchet

Devis effectué chez FER Fricourt Environnement Recyclage

Mise à disposition de la benne pour le stockage, l'évacuation et le traitement de déchets verts

550 € H.T pour 15 jours, si autres déchets la totalité du contenu sera facturée en DIB à 125 € H.T la tonne.

## **7. 14 JUILLET**

Pas de rassemblement suite à la crise sanitaire

Achat d'une couronne et d'un ruban tricolore qui seront déposés à l'arbre du centenaire de la révolution

## **8. DESIGNATION SUPPLEANT SUPPLEMENTAIRE SYNDICAT D'EAU**

Monsieur BONNEL Ludovic est élu le suppléant supplémentaire syndicat d'eau.

## **9. QUESTIONS DIVERSES**

- Formation « ELUS » gratuite sur 3 jours pour aider dans la réussite du mandat :

- Connaître les codes
- Adopter la bonne posture
- Echanger avec les élus
- Se confronter et s'exercer

- TADEM (Taxe Additionnelle aux Droits d'Enregistrement sur les Mutations) 7 951,76 €

En partie lié à nos investissements + plus de maisons

Pour rappel en 2019 environ 5 000 €

Versement second semestre 2020

- Versement de la subvention départementale 10 000 € tranche rue de Bretagne rue de Roisel

- Terrain de foot de Montigny

Réflexion sur l'éventuelle viabilisation du terrain

- « Aides & subventions » » 1 millions d'arbres en Hauts de France » pour une collectivité territoriale pour une dépense éligible (Plants et fournitures (protections, paillage, tuteurs).

Une subvention plafonnée à la hauteur de 90% avec un montant minimum de dépenses éligibles de 500€.

Le dépôt des projets entre le 15 juin au 15 août 2020

- Règle urbanisme

La réforme de la réglementation des lotissements résultant de la loi ALUR impacte en profondeur les règles d'urbanisme dans les lotissements. Ainsi, et nonobstant le cahier des charges ou le règlement de lotissement pouvant exister, force est de constater que le coloti qui le souhaite peut désormais passer outre ces textes pour envisager toute modification construction ou extension de son bien.

Ainsi l'article L442-9 du code de l'urbanisme prévoit que les règles d'urbanisme contenues dans les documents du lotissement deviennent caduques au terme de 10 années à compter de la délivrance du permis d'aménager si à cette date le lotissement est couvert par un PLU ou un document d'urbanisme en tenant lieu.

- Enquête « Collecte de pneus usagés utilisés sur les exploitations agricoles » déposé dans les boites à lettres des agriculteurs.

A remplir et à rendre dans les 8 jours et à déposer à la mairie

